



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CTL du 26 mai 2016

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Si **FO-DGFIP 62** est favorable aux appels à candidatures en amont des départs en retraite en définissant la technicité de ces postes à profil, Arras n'est pas le Pas-de-Calais ! Le réseau départemental se sent lésé.

Comment ne pas l'être ? Les départs en retraite subis depuis de trop nombreuses années dans le réseau n'ont pas fait l'objet de la même attention portée aux services de la direction.

Dans les centres des finances publiques, les personnels se sont réduits comme peau de chagrin alors que les services de la direction restent en sureffectifs.



C'est bien connu, à la DDFIP, il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints, qu'ils s'appellent Pierre, Paul ou Mathieu ...



Plus je pédale moins doucement, moins j'avance plus vite !

Monsieur le Président, vous aviez mis en place un palliatif au SIP de Saint-Omer qui, même s'il ne soignait pas le mal, permettait d'en atténuer significativement les effets.

L'intervention mise en œuvre était perçue par les agents comme un réel soutien !

Toutefois, voilà que la mission s'arrête subitement et qu'il faut faire un jeu de chaises musicales pour « étoffer » les services.

A défaut de s'attaquer au problème en amont pour tenter de le résoudre, vous en créez bien d'autres en aval, et ce sont les agents qui trinquent...

Rejoignez FORCE OUVRIERE - Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas de Calais

La cacophonie du 18 mai

Pour ce dernier jour de déclaration papier, quel bazar, Monsieur le Président ! VOUS aviez décidé de laisser toute latitude aux sites qui souhaitaient être ouverts ce mercredi après-midi malgré VOTRE décision de fermer tous les sites du département les après-midi des mercredis, jeudis et vendredis.

Déjà, il y avait de la friture sur la ligne !
Le message n'était ni clair, ni cohérent !
Ainsi, sur certains sites, plutôt que de renvoyer les usagers qui ne viendraient pas pour la déclaration des revenus, on a carrément fermé le parking empêchant les agents d'y stationner entre 13 heures et 16 heures !

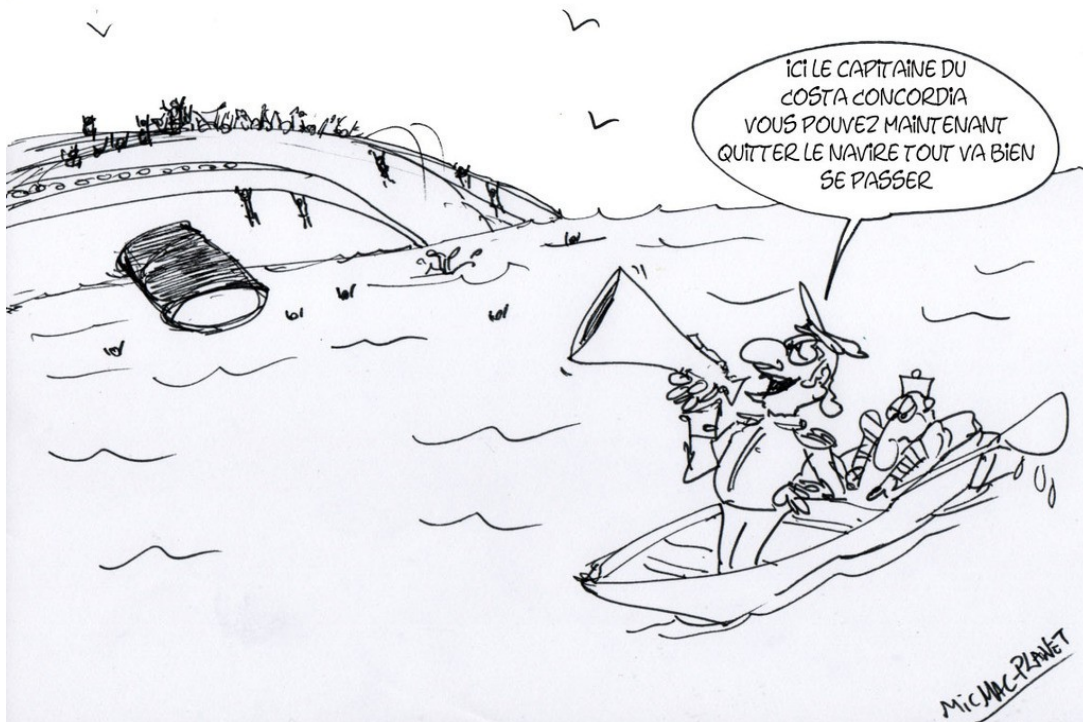


Monsieur le Président est-ce là une façon de respecter les agents que de les priver d'un accès à leur lieu de travail ?

FO-DGFIP 62 dénonce l'irréflexion des décisions.

Il est périlleux de naviguer à vue quand on ne voit déjà pas le bout de son nez et alors qu'en guise de lunettes, vous utilisez le petit bout de la lorgnette !

Aucune conséquence à être inconséquent ; c'est toujours le lampiste qui trinque !



Autres points à l'ordre du jour :

- L'affranchissement

Votre discours, là non plus, ne tient plus... En effet, vous êtes dans l'incapacité de justifier vos choix car vous ne prenez pas en compte tous les frais malgré la centralisation, la mise en place de navettes TNT, différents audits sur l'affranchissement ou la rationalisation, dont nous n'avons pas les recommandations d'ailleurs ...

Il y a certes une baisse des locations des machines à affranchir, mais vous ne calculez pas le « temps-agent » consacré à ces nouvelles tâches, ni d'ailleurs l'achat d'un véhicule et ses charges afférentes...

Sur le terrain il est constaté :

- la dégradation du service rendu aux usagers
- les délais de la poste auxquels s'ajoutent maintenant les délais DGFIP, TNT...
- l'absence de chiffrage du coût budgétaire réel
- des tâches plus lourdes pour les agents
- l'obligation d'éditer des feuilles supplémentaires
- l'impossibilité d'envoyer une enveloppe avec une adresse manuscrite (parfois bien plus rapide à réaliser)
- la dégradation des conditions de travail des personnels

FO-DGFIP 62 réclame dans le cadre de la performance globale, un chiffrage global du sujet affranchissement dans nos services !

- Enfin, concernant **les comptes de gestion** : les résultats diminuent et nous ne voyons pas d'analyse à ce sujet dans les documents de travail, manquerait-il des moyens ??????

Les élus FO DGFIP62 :

Titulaires

Jacques REGNIER, Delphine MORTELETTE, Laurence DIDAUX et Michaël MILLOT

Suppléants

Stéphane THIRIAT, Justine KORKUT, Nicolas WANIN et Hervé DANNEELS

Experte

Coralie VINCENT